10/05/2021 about:blank

Metz

## MOSELLE

## Metz Métropole change de nom et devient l'Eurométropole de Metz

Anthony VILLENEUVE



La Maison de la Métropole sera-t-elle rebaptisée la Maison de l'Eurométropole ? Photo RL /Gilles WIRTZ

Ce lundi 10 mai, le conseil métropolitain devrait adopter la nouvelle dénomination de l'intercommunalité, qui va devenir l'Eurométropole de Metz. François Grosdidier veut insister sur la dimension européenne de Metz.

Dans quelques heures, Metz Métropole ne s'appellera plus Metz Métropole. Pour la deuxième fois de son histoire (après avoir été la CA2M jusqu'en 2009), l'intercommunalité va changer de nom pour se rebaptiser « Eurométropole de Metz ». Une proposition formulée par le président, François Grosdidier, et qui fait suite aux travaux du Conseil de développement de la métropole , lequel a insisté, dans son dernier rapport, sur l'importance des enjeux liés au caractère transfrontalier du territoire. « Cela répond au besoin de marquer l'identité européenne de la métropole », affirme François Grosdidier. À la manière de l'Eurométropole de Strasbourg ou de l'Eurodépartement de la Moselle, Metz veut faire connaître ces atouts géographiques : « Aujourd'hui, Metz est au cœur d'un bassin d'emploi qui va jusqu'à Luxembourg et elle travaille avec ses voisins européens depuis une quarantaine d'années, rappelle le président. Tout cela, nous, Messins, nous le savons. Parce que nous le vivons. Mais à

about:blank 1/2

10/05/2021 about:blank

l'extérieur, ce n'est pas évident pour tout le monde. Ce nouveau nom, c'est avant tout un message adressé à l'extérieur, une manière de dire aux autres ce que nous sommes. »

## • La différenciation territoriale à l'étude

Ce message s'adresse aussi aux pays voisins. « Sur des sujets comme l'offre de formation ou la santé, l'Eurométropole doit être l'interlocutrice privilégiée de nos voisins Luxembourgeois et Sarrois », indique François Grosdidier. D'ailleurs, l'exécutif métropolitain regarde avec beaucoup d'intérêt les possibilités offertes par la <u>loi organique du 19 avril 2021</u> sur les expérimentations et la différenciation territoriale. « Nous pourrions bénéficier d'expérimentations dans le domaine de la coopération transfrontalière, confirme François Grosdidier. Il y a sans doute de bonnes opportunités à saisir ».

L'élu se défend, en revanche, d'exprimer par ce nouveau nom une volonté d'expansion du périmètre de la métropole jusqu'aux frontières : « J'ai toujours dit qu'avec les intercommunalités voisines, nous devions travailler sur des projets communs avant d'envisager d'éventuelles fusions administratives. »

Ce nouveau nom s'accompagnera d'un changement de logo, lequel exprimera le caractère européen de la métropole. Il devrait aussi être mis en cohérence avec le logo de la Ville de Metz.

about:blank 2/2